

# le p'tit écho

Bulletin  
d'informations  
municipales



Mairie d'Hémonstoir



22 Rue du Général de Gaulle • 02 96 25 02 80  
mairie.hemonstoir@orange.fr • www.hemonstoir.fr

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## NOUVELLE OBLIGATION DÉCLARATIVE POUR LES PROPRIÉTAIRES

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.



En tant que propriétaire, vous êtes concerné(e) par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les parkings, caves, etc.), nous indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-mêmes, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1er janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire, vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part. Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

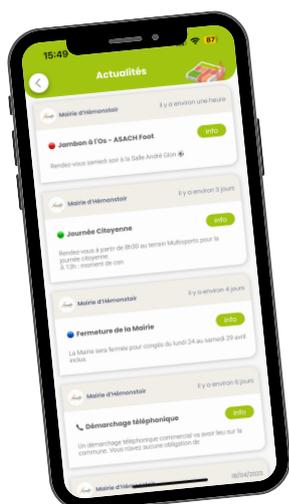
Si vous avez déjà procédé à votre déclaration d'occupation sur votre espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), merci de ne pas tenir compte du présent message.



## L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

Toute l'actualité de la commune dans votre poche ! Informations pratiques, agenda des animations, informations municipales, vigilance météo, ...

- Téléchargez l'application illiwap
- Tapez "Hémonstoir" dans la barre de recherche de l'application
- Abonnez-vous à "Mairie d'Hémonstoir"
- Automatiquement vous recevrez les informations de la commune



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## LES ATELIERS NUMÉRIQUES

Loudéac Communauté propose des ateliers numériques afin de permettre à toute personne qui le souhaite de se familiariser avec les outils numériques (ordinateur, tablette et smartphone) ou être accompagné dans la réalisation de démarches en ligne.

Pour le bassin de vie de Loudéac, ces ateliers se font sur deux jours à la Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation (1 rue de la chesnais) ou à la maison France Service (15 rue de Moncontour) :

**Accompagnement pour les démarches en ligne** à la maison France Services (prise de rendez-vous à l'accueil ou par téléphone 02 96 66 48 37)

- Mercredi (9h-12h)
- Jeudi (13h30-16h30)

**Atelier pour les débutants en informatique**

- Mercredi (13h30-15h30)

**Atelier pour les initiés en informatique**

- Jeudi (13h30-15h30)

**Accès libre pour toutes questions sur l'informatique**

- Mercredi et Jeudi (15h30-16h30)

Pour les inscriptions :

- Romain COATRIEUX :07.64.38.94.76 - r.coatrieux@loudeac-communaute.bzh
- Nicolas BESNARD 07.64.38.94.63 - n.besnard@loudeac-communaute.bzh



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**Les horaires de la bibliothèque**

- Mardi : 16h15 - 18h30
- Mercredi : 13h30 - 17h
- Samedi : 14h - 16h

**Informations Pratiques :**

Espace Saint-Arnoult

02.96.25.54.87

bibliotheque-hemonstoir@orange.fr

Illiwap et Facebook



## INSCRIPTION CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Les inscriptions pour le concours des maisons fleuries sont ouvertes, vous pouvez vous inscrire à la mairie jusqu'au samedi 1 juillet 2023.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## UNE BELLE MOBILISATION POUR LA JOURNÉE CITOYENNE



Une soixantaine de personnes ont répondu présentes pour la journée citoyenne organisée par la municipalité. Cette journée a permis la réalisation de plusieurs chantiers : réfection de la buvette du terrain de foot, préparation d'une dalle pour la nouvelle aire de jeux à l'étang, peinture du préau de la cours de l'école, l'entretien et la mise en valeur d'un chemin en campagne, la réalisation d'un abri à poubelle à la salle des fêtes et de barres d'étirement au terrain d'entraînement ou du désherbage dans les rues de la commune et aux jeux de boules en plein air.

Merci à tous pour cette belle journée !

## VIE ASSOCIATIVE

### CONCOURS DE BOULES BRETONNES

**lundi 8 mai**

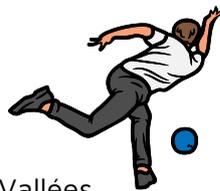
Pen Eus Pen (9h)

Triplettes (14h)

5€/joueur

Buvette et Restauration

Organisé par la Ronde des Vallées



**dimanche 28 mai**

Pen Eus Pen (9h)

Triplettes (14h30)

5€/joueur

Buvette et Restauration

Organisé par le Comité des Fêtes



### COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE

**DU 8 MAI 1945**

**lundi 8 mai**

à 11h15

Monument aux Morts

Organisé par la Municipalité



### ASACH FOOT - MAI 2023

Dimanche 7 Mai - 15h30 - Championnat

**HÉMONSTOIR - PLOUGUENAST**

Stade du Grand Téno

